

Le Courrier

du Snalc-Créteil

n * 15

Editorial

Bulletin trimestriel de
la section académique
du SNALC-CSEN

ALLEGRE ET ROYALE, la guerre contre les enseignants?

Par Norbert Rebmann

Sommaire
d'octobre

Promotions
des AE,
PLP1 & PLP2.

Grille d'avancement
des Certifiés

Puisque des PAF
il s'agit...
Info sur la formation
continue.

Mouvement
académique 1997

Vos vacances
jusqu'au 4 jan-98
Réunions
mutations

Le SNALC
à votre service

Dîner au Campanile.

Le SNALC réagit face au
Mammouth:
Communiqués de Presse

Votre coti payée avant
le 30 décembre, c'est
30% de son montant
déduits de vos impôts...

Au prochain numéro:
**Concours au Parc
Floral**

LE SNALC, syndicat indépendant, a pris acte de la nomination de M. Claude Allègre et de Mme Ségolène Royale au ministère de l'éducation nationale, et a attendu, comme à son habitude, de connaître les nouvelles orientations avant de prendre position.

Quelle déception! Des déclarations contradictoires, à l'emporte-pièce, dont certaines, toutefois nous paraissent positives: rétablissement de la morale, lutte contre l'illettrisme, contre la violence, développement des nouvelles technologies... mais RIEN DE CONCRET - l'ordinaire des ministres qui se succèdent.

Fait sans précédent, le ministre déclare la guerre aux enseignants - sans que les syndicats de gauche ne haussent un tantinet le ton! Avertissements, rodomontades, les professeurs sont trop souvent absents, en stage, ont trop de vacances, travaillent trop peu. NON! CELA SUFFIT. CES PROPOS SONT INACCEPTABLES, Monsieur le Ministre, et le SNALC, en concertation avec les autres syndicats, est prêt à l'action. Vous ne reformerez pas l'éducation nationale avec des déclarations intempestives

mais en développant la concertation avec tous les partenaires de l'école.

Les emplois jeunes sont un rideau

Le Courrier du Snalc-Créteil

19, chemin de Chelles □ 77410 Claye-Souilly

MOTIF DE NON DISTRIBUTION	ROUTAGE 206
☐ adresse insuff.	DISPENSÉ
☐ N P A I	DE
☐ refusé	TIMBRAGE

Mr REBMANN Norbert
19, chemin de Chelles □
77410 CLAYE SOUILLY

MEUX CT

À TRIER CSE 3

de fumée: des personnels sous qualifiés dont on ne sait pas encore aujourd'hui où ils seront affectés, et pour faire quoi?

Quant à Madame Royale, elle voit des pédophiles partout dans le milieu éducatif, passe son temps à peser les manuels scolaires et à écouter les doléances du numéro vert anti bizutage. Soyons sérieux; il faut être vigilant et faire respecter la loi, tout simplement.

Vous me direz, et le bilan de rentrée, en définitive? Je vous réponds NEANT, rien de concret.

Suite en page 2

1996-97

- PROMOTION DES ADJOINTS D'ENSEIGNEMENT -				
barre	DERNIER PROMU au Grand CHOIX		DERNIER PROMU au CHOIX	
échelons	BARÈME	Date de naissance	BARÈME	Date de naissance
10-11°	99.1	24/12/40	99.1	26/06/49
09-10°	99	25/11/51	98	8/10/40
08-09°	98	18/05/52	96	21/02/51
07-08°	96.5	20/04/57	96	28/02/59
06-07°	95	31/10/53	95.5	20/03/43
05-06°	92.5	2/06/57	92	1/04/57

PROMOTION des PROFESSEURS de LYCEE PROFESSIONNEL 1 ^{er} GRADE				
barre	DERNIER PROMU au Grand CHOIX		DERNIER PROMU au CHOIX	
échelons	BARÈME	Date de naissance	BARÈME	Date de naissance
10-11°	91.6	31/10/54	85.3	29/01/47
09-10°	88.5	7/10/46	87	8/04/50
08-09°	85.6	29/04/41	82	16/02/57
07-08°	82	8/03/59	79	1/04/56
06-07°	79	5/04/62	76.5	1/01/55
05-06°	75	30/03/43	73	9/07/65

PROMOTION des PROFESSEURS de LYCEE PROFESSIONNEL 2 ^{me} GRADE				
barre	DERNIER PROMU au Grand CHOIX		DERNIER PROMU au CHOIX	
échelons	BARÈME	Date de naissance	BARÈME	Date de naissance
10-11°	94.6	14/03/46	90.7	30/03/43
09-10°	93	3/11/50	86.7	18/02/49
08-09°	86.5	28/10/50	86	6/11/53
07-08°	82.5	13/12/55	80	26/09/60
06-07°	79	13/03/57	75.5	3/07/64
05-06°	75.3	1/03/63	71.5	5/08/63
04-05°	72	8/05/69		

Avancement d'échelon des Certifiés (CAPA du 2 juin 97):

échelon	choix	Grand choix
4 → 5	76.2	--
5 → 6	73.0	81.6
6 → 7	76.5	81.0
7 → 8	79.0	82.5
8 → 9	80.6	84.4
9 → 10	82.4	86.9
10 → 11	84.2	88.9

VOS VACANCES EN UN COUP D'ŒIL												
	octobre				novembre				décembre			
Lundi	6	13	20	27	3	10	17	24	1	8	15	22 29
Mardi	7	14	21	28	4	11	18	25	2	9	16	23 30
Mercredi	8	15	22	29	5	12	19	26	3	10	17	24 31
Jeudi	9	16	23	30	6	13	20	27	4	11	18	25 1
Vendredi	10	17	24	31	7	14	21	28	5	12	19	26 2
Samedi	11	18	25	1	8	15	22	29	6	13	20	27 3
Dimanche	12	19	26	2	9	16	23	30	7	14	21	28 4

(suite de l'éditorial)

Et pour les mutations, qu'allez-vous faire, Monsieur le Ministre? Personne à la DPE ne le sait aujourd'hui! Il y a pourtant urgence...

Le collège unique, machine à fabriquer de l'échec scolaire et de la violence, perdure, alors que le SNALC a proposé un véritable plan de réforme des enseignements secondaires.

Mais il est toujours temps de se mettre à l'œuvre; le SNALC est prêt à négocier.

Norbert Rebmann
25 septembre 1997

Mouvement académique 1997

par Rose-Marie Dumas

Cette année, les opérations d'affectation se sont déroulées en deux parties pour toutes les disciplines, sauf pour l'EPS qui, traditionnellement, fait son mouvement fin août.

1^{ère} partie, en juillet

40% des affectations ont été arrêtées. Pour cela, il a fallu un mouvement national plus précoce et un mouvement académique plus tardif allant jusqu'au 18 juillet.

2^{ème} partie: les 29 & 30 août.

On peut remarquer que le volume du mouvement académique s'accroît d'année en année, si bien que, malgré un équipement informatique adapté, le Rectorat a du mal à remplir ses autres missions, elles-mêmes en plus grand nombre à cause de la déconcentration: les reclassements d'échelon, les passages au 7^{ème} échelon de la Hors-Classe, etc...

Voilà une bonne raison de récupérer de la "graisse du Mammoth"!
RMD

**Ne tardez pas à payer
votre cotisation**

LE SNALC À VOTRE SERVICE

Norbert Rebmann,	Président	01 6027 9489	R	19, Chemin de Chelles 77410 Claye-Souilly
Françoise Roslin-Boetto,	Secrétaire	01 6017 9055	R	11, allée Benoît-Frachon 77186 Noisiel
Rose-Marie Dumas	Vice Présidente	01 4893 1745	R	84, ave Général de Gaulle 94700 Maisons-Alfort
Michel Roty	Déléguée près Rectorat			8, rue Royale 77300 Fontainebleau
Christian Pelletier	Secteur 77 Sud			3 all. Costes & Bellonte 94300 Chevilly-Larue
Gérard Lorgos	Classes post-Bac	01 4523 0514		7, rue Duvergier 75019 Paris
Marie Jacob	VP Com. Par. Agrégés + 93			6, rue Taclet 75020 Paris
Manuela Diaz	Com. Par. Agrégés			Clg George-Sand 77124 Crégy-lès-Meaux
Jacques Hierholtz	Com. Par. Certifiés			92, rue St-Méry 77300 Fontainebleau
Jean-Louis Louviot	Secteur 77 Sud	01 6422 1510	R	6 bis, r M ^{al} Joffre 77410 Claye-Souilly
Michèle Dubois	Secteur 77 Nord	01 6026 3110		3, Sq. S. Allende Apt B14 94600 Choisy-le-Roi
Jean-Claude Gouy	Val de Marne			4, rue de Trévise 75009 Paris
Pierre Cantin	Problèmes généraux	01 4523 0514		BP 48 77680 Roissy-en-Brie
	Trésorier :	01 6064 2393	V	Chèques à l'ordre du SNALC
	adhésions / cotisations	puis choix 3		

(R) = accueil par Répondeur: veuillez parler après le signal.
(V) = serveur vocal

PERMANENCE

téléphonique
pendant la période des
MUTATIONS

au
01 45 23 05 14

PREMIÈRES AFFECTATIONS **Le SNALC sera présent à l'IUFM**

12, rue Georges Enesco
94000 Créteil

lors des réunions organisées par l'administration:
Mardi 18 novembre.....9h à 12h
Mercredi 19 novembre....9h à 17h
Jeudi 20 novembre.....9h à 17h.

INFO

AIDE

MUTATIONS

a u
LYCEE CONDORCET

LA VARENNE (94)

près de la gare de RER

mercredi

26

novembre

de 14 h. à 17 heures

BULLETIN D'ABONNEMENT

(hors cotisation) à retourner au SNALC

BP 48 77680 Roissy en Brie
= Chèque de 40 F. à l'ordre du *Snalc* =

Prénom, NOM

Adresse

Tél: (0)1.

POUR VOUS AIDER À REMPLIR VOTRE DEMANDE DE MUTATION: se tiendra, à PARIS, une réunion commune aux 3 académies de PARIS, CRETEIL & VERSAILLES. *Date et lieu* vous seront communiqués sur Minitel 3614 code ARTI, dans la Quinzaine Universitaire, par voie d'affichage sur le panneau syndical et dans la presse locale – *dès que la DPE saura enfin ce que le ministère tarde à décider.*

Le Courrier du Snalc-Créteil

Bulletin académique trimestriel

19, Chemin de Chelles : 77410 Claye-Souilly

Téléphone & fax = 01.6027 9489

Directeur de la Publication: Norbert Rebmann.

Edition, Réalisation : Pierre Cantin.

e-mail Piercan@aol.com

Imprimerie Couturier: 29 r. J-Jaurès : 77410 Claye-Souilly

CPPAP n°4034 D 73 S

ISSN 1256-6616

Le numéro = 12 francs

Abonnement: 1 an = 40 francs, compris dans la cotisation au SNALC-csen

La lecture attentive du Plan Académique de Formation pour notre académie entraîne quelques surprises. Si durant le lustre écoulé des étonnements avaient été motivés par le libellé et le contenu annoncé (voire *a posteriori* le contenu réel) de certaines formations, nos réserves portent désormais sur des publics désignés. S'il apparaît naturel que des stages s'adressent à un public précis (en raison du contenu, de la continuité d'un stage précédent, de la constitution d'une équipe, de l'implication dans un projet, etc....), pourquoi donc le stage ACL 132 intitulé "L'institut du monde arabe: des ressources pour des projets artistiques culturels" est-il réservé en priorité aux enseignants de... zones sensibles? Trente-cinq personnes qui ne sont pas en poste dans ce genre de zone peuvent être légitimement désireuses d'être sensibilisées "à l'art dans le monde arabe contemporain, et réfléchir sur l'interculture".

En ce qui concerne le stage ACL156, pourquoi donc les seuls professeurs en poste dans la seule commune d'Orly pourront-ils découvrir (pour la danse) les "ressources de la structure culturelle d'appui"? Seuls ceux d'Alfortville pour la musique, et seuls ceux de Sucy-en-Brie pour la littérature? Pourquoi donc interdire la stage aux professeurs exerçant dans les communes limitrophes, dans le département, dans l'académie?

Ainsi, pour sept stages d'action culturelle qui par nature devraient pouvoir être valablement sollicités par tous les personnels, **un seul** est accessible à tout public (ACL155). Sinon, de ACL 153 à 159, le public est désigné ou bien les équipes sont *souhaitées*.

Il nous revient également que certains chefs d'établissement limitent les vœux à 2, alors que 3 sont possibles. S'il apparaît légitime que le chef d'établissement donne son avis sur les vœux, il ne doit pas pour autant restreindre les possibilités des personnels.

Les ressources du PAF de l'Académie de Créteil sont réelles, diversifiées et précises.

Le plan de formation a constitué une revendication syndicale pendant des années. Il est un bon moyen de formation permanente. Il ne faudrait pas que le F de PAF devienne doublement l'initiale de Formation Fermée.

Christian Pelletier

*15 heures pour les Agrégés
12 heures pour les Certifiés
Une revendication
réaliste & juste.*

FORMATION CONTINUE:

COMPETENCE MECONNUE.

Nous, enseignants ou non enseignants, nous connaissons bien la formation initiale dans laquelle nous travaillons. Parfois même, nous dispensons des heures de formation continue en GRETA, et là, nous entrons dans un autre domaine de compétence de l'Education Nationale, la DAETFC (délégation académique aux enseignements techniques et à la formation continue).

Où forme-t-on?

Le 12 juin 1997, se réunissait le conseil académique consultatif de la formation continue présidé par le Recteur Maurice QUENET. La formation continue pour adultes ou pour jeunes est dispensé non seulement dans les GRETA, mais aussi dans quatre universités (Paris VIII, XII, XIII et Marne la Vallée), ainsi que dans les IUT associés à ces universités.

Que font les CFC?

Outre de l'enseignement, ils font du démarchage auprès des entreprises publiques ou privées, grandes ou petites, pour proposer de la formation continue—ou mieux, pour déceler les besoins en formation continue de ces entreprises.

Bilan.

Un exposé clair et franc (c'est nouveau) de la situation au cours de ces dernières années a révélé une tendance alarmante à la baisse d'activité, à la baisse du chiffre d'affaire, à la baisse du nombre de stagiaires. Le SNALC n'a pas manqué de montrer son inquiétude devant les répercussions que cela produira sur les postes des personnels enseignants notamment (nommés par le Recteur, et non par le Ministre).

Un ordre de grandeur.

Quand une entreprise dépense 3% de sa masse salariale et que le salaire moyen est de 12 000 francs par mois, il reste 2 000 francs par salarié et par an à consacrer à la formation continue.

Perspectives d'avenir.

Les clients de l'Education Nationale recherchent des formations "diplômantes". Et voilà qu'on veut organiser l'évaluation autrement: sous forme de modules qui, après capitalisation, donneraient un diplôme. Cela n'entre pas dans la vision d'un tout; c'est trop découpé, voire trop long pour le goût des clients.

Toutefois, le Recteur QUENET a voulu être rassurant en affirmant en début de séance que la formation continue irait en se développant. L'avenir nous le dira!

Rose-Marie DUMAS.

¹ Conseillers en Formation Continue

Dîner amical au Campanile de Torcy

Vendredi

14

novembre

à 19 h. 30

=====

 Kir offert 

Repas:
large choix au menu.

Boisson comprise:

 Vin, eau, bière ou soda

Café.

chèque de participation
de 110 francs

(tout compris par personne)

à l'ordre du **SNALC**

à faire parvenir à

Pierre Cantin

SNALC - BP. 48

77680 ROISSY-en-Brie

POUR VOUS Y RENDRE:

Hôtel-Gril Campanile

avenue Jean-Moulin,

à 600 mètres de la gare RER de

Torcy-Marne la Vallée.

(Tel. 01.6017 8485).

Et par l'autoroute A4 : sortie
Lognes (Leroy-Merlin) entre
les échangeurs Sud et Nord
de la Francilienne.

Dans un

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

daté du 11 septembre dernier, le SNALC jugeait "ignobles les attaques réitérées du Ministre de l'Éducation à l'encontre du corps professoral..." et terminait en invitant les autres organisations syndicales à envisager "toute forme de riposte visant à protéger les intérêts élémentaires des professeurs."

En date du 18 septembre, le SNALC renouvelle son appel aux autres organisations syndicales à engager une action de protestation commune face aux récentes déclarations du Ministre. (...) Le SNALC-CSEN ne peut accepter que les personnels enseignants soient l'objet de propos visant à les dénigrer systématiquement et à détériorer leur image aux yeux de



En somme, le jour, les profs se font malmener dans leurs classes par leurs élèves; le soir, ils se font insulter à la télévision par leur ministre de tutelle (*ci dessous*)



Heureusement ils ont "quatre mois" de vacances (*sic*) pour se faire mépriser par le reste de la population...

Communiqué de Presse (suite)

l'opinion publique, " alors qu'ils connaissent déjà les pires difficultés dans l'exercice de leur mission.

Un tel procédé est, en outre, indigne d'un ministre de tutelle (...)

Enfin, le SNALC-CSEN aurait préféré, en lieu et place des "emplois jeunes" hâtivement recrutés, des personnels qualifiés aux compétences vérifiées dont la nécessité est incontestable. Nous n'acceptons pas que la lutte contre le chômage des jeunes serve d'alibi à des apprentis sorciers cherchant à déstabiliser le service public d'éducation.

Il est temps que Monsieur Allègre comprenne que ce n'est pas en opposant les intérêts des professeurs à ceux des élèves et de leur famille qu'il fera avancer la cause de l'école de la République.

Prénom, NOM.....Tél. (01) . . .

Je m'inscris pour personnes au repas amical du Snalc du Vendredi 14 novembre au soir, et je joins mon chèque de participation de 110F. pour une personne
210 F. pour un couple.

enfant: 80F.


☐
☐

Première Adhésion

Renouvellement d'Adhésion

Fiche à retourner au Trésorier SNALC

Académie de Créteil

BP 48 77680 ROISSY-en-Brie

☐ Monsieur ☐ Madame ☐ Mademoiselle

NOM

Prénom

Nom de jeune fille

Date de naissance

Adresse

Tél.

Etablissement d'exercice : code

Nom

Sensible ☐ Difficile ☐ ZEP ☐

Académie de l'année précédente :

Grade Discipline

Echelon Depuis le

Montant de la cotisation : F

☐ célibataire ☐ marié(e) ☐ divorcé(e) ☐ veuf(ve)

☐ union libre nombre d'enfants :

☐ temps complet ☐ mi-temps ☐ temps partiel, fraction :

☐ poste fixe ☐ T.A. ☐ T.R. ☐ stagiaire

Affectation ministérielle (si différente de l'établissement d'exercice)

Etablissement

ou T.A ou Z.R. de

☐ cocher ici si vous acceptez de devenir (ou de continuer à être)
S1 de votre établissement

Le 1997

===== (date et signature)

MONTANT DES COTISATIONS EN FRANCS

Categ ->	Agrégé	Certifié	Agrégé	Certifié	A. E.
Ech. ->	H-Cl.	H-Cl.	& assim.	PEGC	
2			774	666	371
3	1033	931	829	699	636
4	1061	976	866	738	666
5	1070	1012	904	779	698
6	1070	1033	926	819	735
7		1070	958	843	771
8			997	889	814
9			1033	914	831
10			1061	956	860
11			1070	994	898

IUFM 2° année / RETRAITÉS
/ CLD = 511 F.00

Mi-Tps / Tps partiel : 75% des
montants ci-dessus, **quelle
que soit la durée du temps
partiel.***

Couples = réduction de -30%
sur le montant de la 2^{ème}
cotisation.*

(*) avec un minimum de perception
de 511 francs pour chaque
adhésion.

Autres catégories : nous demander
au 01 6064 2393 ou au 060 826 8312 (Trésorier),
ou au 01 4523 0514 (Secrétariat national à Paris) --
ou bien encore consultez le tableau figurant dans la
Quinzaine Universitaire de Rentrée.

La cotisation au SNALC^{CSEN} comprend
l'abonnement gratuit à *La Quinzaine
Universitaire*, à TEMPS FUTUR, ainsi qu'à
notre "*Courrier du Snalc-Créteil*".

En vertu des articles 27 et 34 de la loi du 6 janvier 1978,
vous acceptez, en remplissant cette fiche, de fournir au SNALC toutes
les informations nécessaires à l'examen de votre carrière, vous
indemnez en échange de vous communiquer les informations sur

votre carrière auxquelles il a accès lors des CAPA & CAPN, et vous
l'autorisez à les faire figurer dans ses fichiers, sous réserve des droits
d'accès & rectification prévus par la loi, et sauf demande contraire de
votre part.